



Les Principes directeurs de l'OCDE et les défenseurs des droits de l'homme

Vous ou votre communauté faites-vous l'objet d'intimidations, de harcèlements, de menaces ou d'autres préjudices pour vous être opposés à un projet de développement ou à une activité commerciale ? Que le préjudice provienne d'une entreprise, d'un gouvernement ou d'un autre groupe, les Principes directeurs de l'OCDE peuvent vous aider à lutter pour votre droit d'être entendu.

Ce que disent les Principes directeurs de l'OCDE sur les représailles et les défenseurs des droits de l'homme

Les Principes directeurs de l'OCDE promeuvent l'État de droit et un espace civique sûr. Ils appellent les entreprises à respecter les droits des défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement, à éviter les dommages causés par les représailles et à contribuer à y remédier, et à promouvoir un espace sûr pour ceux qui sensibilisent aux activités commerciales néfastes. Vous pouvez utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour exiger des entreprises de :

PLUS D'INFORMATIONS



- S'abstenir de recourir à des représailles (y compris les poursuites stratégiques contre la mobilisation publique, souvent désignées par l'acronyme anglais « SLAPP ») contre les opposants à l'activité commerciale.
- Encourager leurs partenaires commerciaux (y compris les gouvernements) à cesser et à prévenir les représailles contre les opposants à l'activité commerciale.
- Fournir ou contribuer à réparer les dommages résultant de représailles contre les opposants à l'activité commerciale, *en plus* de réparer les dommages causés par l'activité commerciale elle-même.
- Promouvoir un espace sûr où les communautés et les défenseurs des droits humains peuvent exprimer leurs préoccupations.
- Accorder une attention particulière aux préjudices potentiels résultant de leur activité commerciale pour les défenseurs des droits de l'homme, parmi d'autres groupes marginalisés et vulnérables.

Les Principes directeurs appellent également les gouvernements à veiller à ce que l'organisme chargé des plaintes, leur Point de contact national, prenne toutes les mesures appropriées pour faire face au risque de représailles contre les parties aux plaintes.

Conseil

Les entreprises ont un rôle à jouer pour décourager les représailles des gouvernements, même si ces derniers n'entretiennent pas de relations commerciales. La société civile devrait se référer à la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits de l'homme et à d'autres orientations des Nations Unies et de la société civile concernant l'influence et l'impact positifs que les entreprises peuvent avoir dans de tels cas. Pour renforcer votre plainte ou votre plaidoyer, vous pouvez également fournir aux entreprises et aux organismes de plainte des exemples de mesures que les entreprises peuvent prendre pour prévenir et faire face aux représailles, comme adopter des politiques de tolérance zéro, décourager en privé et publiquement les partenaires commerciaux et les États d'exercer des représailles contre leurs opposants et s'engager de manière significative avec toutes les communautés et défenseurs concernés tout au long de la planification et de la mise en œuvre de l'activité commerciale. Vous pourrez ensuite expliquer si l'entreprise a pris ou non ces mesures et exiger de meilleures performances.

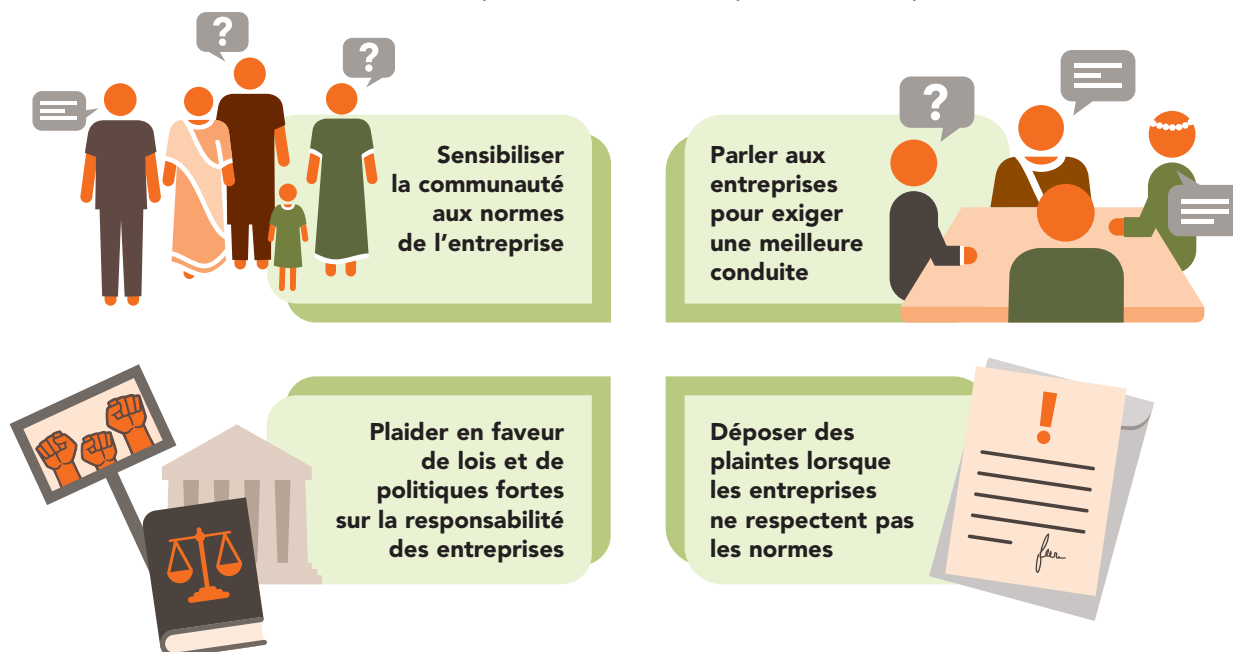
Que sont les Principes directeurs de l'OCDE ?

Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises (Principes directeurs de l'OCDE) sont des recommandations des gouvernements aux entreprises sur la manière d'agir de manière responsable. Les Principes directeurs de l'OCDE établissent des normes non contraignantes pour une conduite responsable des entreprises dans une série de questions importantes pour les communautés, telles que les droits de l'homme, les droits des travailleurs et l'environnement, et couvrent également des questions telles que la corruption et la fiscalité.

Les gouvernements qui suivent les Principes directeurs de l'OCDE doivent créer un organisme de plaintes non judiciaire appelé Point de contact national pour une conduite responsable des entreprises, chargé de promouvoir les Principes directeurs et de traiter les plaintes concernant des activités commerciales préjudiciables. Les Principes directeurs établissent de bonnes normes pour toutes les entreprises, mais les plaintes ne peuvent être déposées que contre deux types d'entreprises opérant au-delà des frontières : 1) les entreprises multinationales dont le siège social est dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE, ou 2) les entreprises multinationales opérant dans un pays qui suit les Principes directeurs de l'OCDE.

Comment les Principes directeurs de l'OCDE peuvent-ils aider ?

La société civile peut utiliser les Principes directeurs pour :



À propos d'OECD Watch

OECD Watch est un réseau mondial de la société civile qui compte plus de 130 membres dans plus de 50 pays. Nous nous efforçons de donner aux communautés, aux travailleurs et aux ONG les moyens d'utiliser les Principes directeurs de l'OCDE pour faire en sorte que les activités des entreprises respectent les droits de l'homme et la planète et que les entreprises soient tenues pour responsables des dommages qu'elles causent à travers le monde. OECD Watch aide les communautés et les ONG à déposer des plaintes et à mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements et des entreprises. Nous menons également des recherches et des activités de plaidoyer auprès de l'OCDE et des pays individuels afin d'encourager une mise en œuvre plus efficace des Principes directeurs et un alignement plus étroit entre les Principes directeurs et les lois sur la responsabilité des entreprises. **Besoin d'aide ? Prenez contact avec nous !**

PLUS D'INFORMATIONS

